



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité

### **Les rencontres régionales avec les curatrices et curateurs privés remportent un vif succès**

**Répondant à l'invitation du Canton, plus de 1300 curatrices et curateurs privés ont participé aux quatre rencontres régionales organisées cet automne. A cette occasion, plusieurs mesures d'amélioration du dispositif en vigueur depuis la réforme de la curatelle ont été annoncées. L'État a également adressé ses remerciements à ces volontaires pour leur engagement auprès des personnes ayant besoin de protection. Le succès de ces rencontres est la preuve de la solidarité des Vaudoises et des Vaudois.**

Dans le canton de Vaud, 60% des mandats de curatelle sont pris en charge par des citoyennes et citoyens qui s'engagent de manière volontaire depuis la réforme de la curatelle en 2018. Cela représente près de 8000 personnes vulnérables qui, ne pouvant par exemple plus s'occuper seules de leurs affaires administratives et financières, sont accompagnées par environ 5400 curatrices et curateurs privés.

Pour échanger avec ces volontaires, quatre rencontres régionales ont été organisées cet automne en présence du conseiller d'État Vassilis Venizelos, de la conseillère d'État Rebecca Ruiz et de la présidente du Tribunal cantonal Marie-Pierre Bernel qui ont tenu à les remercier pour leur solidarité, essentielle à la cohésion sociale.

Organisées par régions (Lausanne, Morges, Yverdon et Vevey), les rencontres ont réuni plus de 1300 curatrices et curateurs privés et ont donné lieu à des échanges nourris. Elles ont permis de présenter les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en 2023 auprès des volontaires et de les informer des diverses mesures d'amélioration mises en œuvre depuis la réforme vaudoise de la curatelle, parmi lesquelles un renforcement continu de la formation, une consolidation du soutien offert aux différentes étapes du recrutement ainsi qu'une amélioration du processus de nomination. Les curatrices et curateurs privés ont également pu exprimer les difficultés concrètes rencontrées dans le cadre de leur mission.

## Des besoins en hausse

Si cet engagement solidaire suscite de l'intérêt auprès de la population, il est nécessaire de rappeler qu'un recrutement régulier de nouvelles et de nouveaux volontaires est essentiel.

Il s'agit en effet chaque année de répondre à l'augmentation progressive du nombre de mandats de protection (+ 3 à 5% par an en moyenne s'agissant des personnes adultes) en raison notamment du vieillissement de la population.

## S'engager comme curatrice et curateur volontaire

« Aider les autres » ou encore « donner un sens » figurent parmi les principaux moteurs d'engagement des curatrices et curateurs volontaires. Outre l'appui apporté à un homme ou à une femme vulnérable, cette activité permet également de tisser des liens souvent valorisants avec la personne sous curatelle.

Le Canton de Vaud lance ainsi un nouvel appel aux citoyennes et citoyens qui souhaitent s'engager. Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer via le site internet [www.vd.ch/curatelles](http://www.vd.ch/curatelles) ou le numéro de téléphone 0800 628 700. Des profils aux compétences variées dans le domaine administratif et social sont recherchés.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 40 27](tel:0213164027)

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, [021 316 50 04](tel:0213165004)

OJV, Marie-Pierre Bernel, présidente du Tribunal cantonal, [021 316 15 14](tel:0213161514)

### **LIEN(S)**

[Vidéo](#)